



pour la cité humaine - les droits du piéton

7 rue Major Martin - 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône

Date : 24 février 2012

Mise à jour :

Rédacteur : Yves Gascoin

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N° 92B - Rue des Emeraudes, intersection Curtelin (Lyon, 6°)

Sécurisation d'une traversée de piétons



Vues prises depuis la rue des Emeraudes, dans l'alignement de la rue Curtelin, en direction de l'Est

AVANT (photo de gauche. Le photomontage représente notre suggestion d'aménagement) Le piéton qui suivait le trottoir Sud de la rue des Emeraudes (soit de gauche à droite ou inversement sur la photo) était complètement désemparé pour traverser la rue Curtelin. Il se trouvait devant une large chaussée, avec un courant tourne-à-droite rapide, du fait d'une grande courbe, sans balisage du chemin à suivre qui, de plus, était obstrué en permanence par le stationnement anarchique, des deux côtés de la rue !

Ce trajet était dangereux et particulièrement inconfortable, notamment pour les piétons les moins valides.

APRES (photo de droite) Suite à notre demande, les trottoirs ont été redessinés de façon à discipliner le stationnement et créer une avancée de trottoir (côté gauche de la rue Curtelin). Il a aussi été créé un passage piéton aux normes "accessibilité".

La traversée des piétons est bien meilleure : plus sûre et plus confortable.

Nous regrettons cependant qu'il n'ait pas été établi d'avancée de trottoir sur le côté droit.

Nous vous adressons nos vifs remerciements que nous vous prions de transmettre à vos collaborateurs impliqués.

Destinataires : M. Jean-Jacques David, maire du 6° arrondt.

MM. Luc Lafond et Marc Laupies, adjoints au maire du 6°

M. Didier Delorme, Chef de Cabinet de M. Jean-Louis Touraine

M. Mathieu Hermen, Le Grand Lyon, Voirie Centre Nord

M. Thierry Marsick, ville de Lyon

Le Progrès